

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

La Protection Maternelle et Infantile est gérée par le Département des Côtes d'Armor. Ce service organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans.

Mise à jour le 17 septembre
2020

≡ La consultation du jeune enfant

Cette consultation gratuite est organisée sur rendez-vous. Destinée aux enfants de 0 à 6 ans, elle est proposée aux familles et assurée par un médecin P.M.I et une infirmière puéricultrice de P.M.I. Un suivi médical régulier y est proposé. Les vaccins recommandés sont fournis et administrés gratuitement. La consultation de nourrissons et jeunes enfants est aussi un lieu d'écoute où sont évoquées les questions liées à l'alimentation, au sommeil, aux pleurs, à l'éducation, à l'organisation familiale, etc.

≡ La consultation de puériculture

Gratuite et ouverte à tous les parents ayant un enfant de moins de six ans, une infirmière puéricultrice reçoit les parents et répond à leurs préoccupations. Cette consultation permet d'effectuer un examen de puériculture (poids, taille, développement) et d'aborder l'allaitement, l'alimentation, le langage, l'acquisition de la propreté, l'utilisation des écrans, l'intérêt du jeu, de la vaccination, etc.

≡ La visite à domicile

Elle peut être proposée gratuitement par l'infirmière puéricultrice pour soutenir les familles à la sortie de la maternité ou en toutes autres circonstances jusqu'aux six ans de l'enfant. Elle peut aussi être effectuée à la demande des parents qui souhaitent échanger sur des points de santé, d'éducation, d'organisation familiale, etc. En dehors de l'équipe de la PMI, les professionnels libéraux de la santé se tiennent toujours à votre disposition pour assurer le suivi de l'état de santé de votre enfant.

Centre de protection maternelle et infantile (PMI) - Saint-Brieuc

76 A rue Quintin 22035 Saint-Brieuc Cedex 1

Téléphone : 02 96 60 86 86

Courriel :

servicepmi@cotesdarmor.fr

Plus d'informations sur

[le site du Conseil Départemental \(https://cotesdarmor.fr/vos-services/les-cinq-maisons-du-departement\)](https://cotesdarmor.fr/vos-services/les-cinq-maisons-du-departement)

